

PROCES-VERBAL N°03/24
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS SEANCE DU LUNDI 15 AVRIL 2024 A 20H00

Présents : GINDRE D., BUSSIERE P. (Proc.), VACELET J., FRATER P. (Proc.), MIGER G., VERDENET P., RICHARD M.C., GIET S., DRUET M., CHEVALIER M., MELET J., JACOTEY F.

Excusés : LANOY P. (Proc. à FRATER), CERIGNAT N. (Proc. à BUSSIERE), PAILLARD A

Secrétaire séance : VERDENET P.

Prochain conseil municipal : lundi 3 juin 2024

ORDRE DU JOUR

I] APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 11 MARS 2024 : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II] COMPTE-RENDUS DE DELEGATIONS :

Monsieur le Maire :

- Réunion PLUi du 2 avril 2024 : une réunion d'examen conjoint a eu lieu car un nouvel arrêté du PLUi a été nécessaire pour intégrer les résultats des sondages zones humides effectués fin d'année 2023 dans la révision allégée n°1 qui porte sur la réduction des zones agricoles ou naturelles et pour ce qui concerne Brevans, sur le projet de construction de l'abri convivialité place de la mare et une reclassification dans une parcelle longeant la voie ferrée afin de sauvegarder une zone boisée.
- Conférence des Maires du 11 avril 2024 : intervention du groupement de gendarmerie départementale du Jura sur la prévention face aux cybermenaces, présentation du projet de l'observatoire de la biodiversité et intervention des partenaires.
- Conseil Communautaire du 21 mars 2024 : Principaux sujets évoqués : fonds de concours : le grand dole attribue la somme de 11643 € pour le projet de construction d'un abri de convivialité d'un coût de 53535 € ; accompagnement des créations de groupes scolaires à Biarne et Rochefort ; accompagnement financier des associations, mise à jour des règlements intérieurs des accueils de loisirs, Avis défavorable sur le projet de modification du SRADDET (le grand dole regrette qu'en tant que territoire pivot entre Dijon et Besançon, sa position n'a pas été prise en compte, demande que l'effort soit partagé de façon plus équitable entre les territoires de la Région), Présentation des enjeux du Contrat de Ville 2024-2030, modernisation de l'éclairage public des zones d'activités économiques, lutte contre l'habitat indigne et projets de rénovation énergétique, legs d'André BESSON, rémunération des BAFA

Commission attractivité du territoire : le maire lit le compte-rendu fait par M. LANOY qui y a participé : ordre du jour : Sport

1- salle multisport de Rochefort

1,8M€ HT hors aides Etat, Région. Ouverture septembre/octobre. sol Gerflor(idem Talagrand) tennis prioritaire pour marquage au sol

2- mur d'escalade (Rochefort) sur le côté intérieur de la salle multisport

3- Tavaux. stade Paul Martin Foot - pelouse synthétique. Mise en service mai 2024. 1,6 M€ TTC

4- Damparis . stade de la pépinière. rugby - 3 terrains dont 1 à 7 pelouses synthétiques. Encore au stade projet

Pierrette BUSSIERE : SICTOM : infos sur le report du ramassage des biodéchets en centre-ville de Dole dû au report de la Réception de la benne laveuse avant juin 2024 -Présentation du fascicule « nouvel arrivant » tout savoir sur la gestion des déchets - qui sera remis à chaque nouvel arrivant

Souvenir français : venue de Patrick Revilloud , Président du Comité local de Dole, dont notre commune fait partie maintenant et non plus Rochefort s/Nenon - infos sur les actions menées par l'Association : commémorer les événements, transmettre la mémoire, Entretien des lieux de mémoire -

Jocelyne VACELET :

- SIVOS :vote du budget 2024. Pour un effectif de 69 élèves, le budget voté est de 20461.28 € en fonctionnement et 1497.95 € en investissement. La part des communes s'élève à 16441.53 € réglé au prorata du nombre d'élèves originaire de chaque commune soit 44.20 % pour Baverans et 55.80 % pour Brevans. Budget voté à l'unanimité
- Commission Enfance Jeunesse : modification de quelques points du règlement intérieur, bilan d'activités des différents secteurs, Pour brevans, en moyenne matin 8 enfants, midi 33 enfants et soir 18 enfants. Projets : Authume Rochefort Menotey, recettes impayées : la dette diminue en pourcentage
- Assemblée générale du CNAS : comité National d'Action sociale : le CNAS est un organisme à but non lucratif auquel adhère notre commune afin que les agents bénéficient d'actions sociales et culturelles. Présentation des chiffres clés, bilan d'activités et financiers, nouveautés 2024 , élections du bureau départemental et discussion de vœux éventuels débattus et votée en assemblée.

Patrice VERDENET : Syndicat des Eaux : Budget : Voir éléments en pièce jointe.

Prévisions de mise en place de Débitmètres sur Villette, Sampans; Biarne et Foucherans

Compte de Gestion, l'étude prévue sur Brevans (captage élargi estimée à 50 000 euros a coûté 21384 euros

Travaux 2024: Effectués en 2023 3,5 km de renouvellement, 1,85 prévus en 2024 (au-dessous du minima) à faire:

Choisey 100000 euros, Menotey 280m, Authume 235m et Monnières 340m

Pour tous travaux de réfection de voirie les communes sont invitées à signaler les projets car un renouvellement de réseau peut être ajouté au programme;

Budget voté à l'unanimité. La nappe est actuellement très haute.

II VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024 : Délibération

Le conseil municipal décide de maintenir le taux de taxe foncière à 36.45 %, le taux de taxe foncière non bâti à 25.95 % et le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 7.34 % soit un produit attendu de 180 506 €. Délibération votée à l'unanimité.

III VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 : Délibération

Le budget de l'exercice 2024 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement pour un montant de 649 584.53 € et en investissement pour un montant de 341 350.86 €. Le Maire rappelle les différents travaux prévus : Abri de convivialité, réfection lavoir, changement des vélux et de la chaudière d'un des logements communaux, réfection de voirie, travaux d'eaux pluviales au Parc, changement d'un poteau d'incendie et divers. Délibération favorable par le conseil municipal qui a adopté le budget à l'unanimité.

IV] ADHESION AU SERVICE E-Lum DU SIDEC : Délibération

Le conseil municipal approuve l'adhésion de la collectivité à la charte «Eclairons juste le Jura», au service E-lum proposée par le SIDEC, approuve les conditions financières. Délibération votée à l'unanimité.

VII] ATTRIBUTION DU LOGEMENT SIS 37BIS GRANDE RUE : Délibération

Le conseil municipal accepte la location du logement sis 37bis grande rue à M. ROBERJOT et Mme TAILLER à compter du 1^{er} avril 2024 et autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à ce bail. Délibération votée à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Terrain MARTIN : une rencontre a eu lieu en mairie avec deux membres de la famille MARTIN et un promoteur pour discuter de l'OAP rue des vignes.

ENEDIS rue des Vignes : le réseau électrique entre le 32 et 34 rue des vignes est abîmé et n'est plus accessible à cause de la pose de gabions. Il est nécessaire de mettre une gaine accessible à Enedis sous le trottoir.

Stationnement en face de la déchèterie : la propriétaire en face la déchèterie est ennuyée par le stationnement des camions d'Alpha carbone qui stationnent devant l'accès à sa propriété. Le département avait déjà mis en place un panneau d'arrêt interdit. Suite à une réunion sur site avec le département et un responsable d'alpha carbone, la commune installera des petits poteaux pour empêcher le stationnement.

Convention labellisation village d'accueil des voitures anciennes : Le maire en collaboration avec M. VERDENET a adressé à la Fédération Française des Véhicules d'Epoque une demande de convention afin que la commune reçoive le label de village d'accueil des voitures anciennes. Le but est d'encourager, coordonner, développer en France les initiatives en vue de la restauration, la sauvegarde, et l'utilisation de véhicules d'époque. Elle rassemble les clubs, entreprises et musées.

Vérification aire de jeux : Place de la mare, la porte du terrain multisports est en mauvaise état et les filets sont abîmés. La porte sera remplacée par un sas et les filets ôtés. D'autres travaux d'entretien seront aussi nécessaires sur l'aire de jeux du Parc.

Cérémonie du 8 mai : elle aura lieu à 10h30 au monument aux morts du cimetière puis ensuite direction le bois des ruelles.

Travaux ALSH : le grand Dole va réaliser des travaux à l'ALSH de Brevans (remplacement du sol des sanitaires enfants et pose d'un sol PVC, aménagement du bureau, création d'un meuble bas de rangement dans la salle d'activités. Ces travaux auront lieu pendant les vacances de Pâques..

Poste ATSEM : les effectifs actuels étant maintenus à la rentrée prochaine, il est nécessaire de renouveler le contrat avec l'ATSEM, Clara BESSON. Le maire prendra contact avec Mme le Maire de Baverans pour avoir son accord et avec Mme BESSON pour l'acceptation de ce renouvellement.

Enquête PLUi : elle aura lieu du 4 avril au 23 mai 2024 relative à la révision allégée n°1 (réduction de zones agricoles ou naturelles), révision allégée n°2 (réduction d'une protection sur la ZAE des Topes à Rochefort) et la modification du PLUi (porte sur des adaptations de dispositions du règlement ou de tracé en zone urbaine).

Rapport annuel d'activités du Grand Dole : ce rapport retraçant l'activité de la structure sur l'année N-1 doit faire l'objet d'une communication par chaque maire au sein du conseil municipal. Le maire précise que ce document est à la disposition des élus.

Extension du réseau d'eau rue du château d'eau : A la demande de Mme BUSSIERE, le maire va ressaisir une nouvelle fois le sous-préfet afin qu'il règle ce litige entre la commune, le Syndicat des eaux et la préfecture.

Travaux Parc de Brevans : Vers le N° 64, les travaux de captation des eaux pluviales sont en attente car ils doivent être effectués en coordination avec l'entreprise ORTELLI qui intervient sur la partie communale et l'administré concerné. Vers le N° 18, une seconde canalisation sera mise en place pour collecter une partie des eaux pluviales et les diriger vers le second puits perdu déjà existant.

Séance levée vers 21h55

Le secrétaire de séance,
Patrice VERDENET

